

Image not found or type unknown



Futur parent enfant français

Par **choupine**, le **13/08/2014** à **12:31**

Bonjour,
J'ai ma soeur qui est enceinte d'un homme marié. et elle accouche en decembre. le père de son enfant étant marié à une française, il deviendra francais en novembre. en fait il va déposer sa declaration pour obtenir la nationalité française. Elle se demande si une fois qu'il a déposé sa déclaration, est ce qu'il peut faire sa reconnaissance et elle de déposer aussi son dossier à la prefecture pour la carte vie privée et familiale?
Merci pour vos réactions